



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

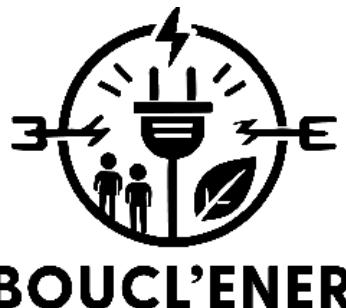
France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Freins & bonnes pratiques au développement des boucles locales d'énergies

France/Suisse

N° version : V2

Date : 18-03-2025

Rédacteurs : D. Gaucherand A. Collion / InnoVales

Selecteurs : N. Poize/Planair Fr. Mathieu Dugats /Planair Ch.



« Ce projet est soutenu par le programme de coopération territoriale européenne Interreg VI France-Suisse et a bénéficié d'une subvention européenne de 274 141 € par le biais du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), ainsi que de fonds fédéraux pour un montant de CHF 120'000 et fonds cantonaux pour un montant de CHF 100'000 »

I. Introduction & contexte

1.1 Contexte

Le présent rapport vise à repérer les **bonnes pratiques et les freins utiles** au **développement des boucles locales d'énergie** sur le territoire franco-suisse d'expérimentation.

Ces éléments serviront à améliorer les scénarios des sites pilotes et à enrichir la méthodologie de réplication du projet.

Ils complètent les études réalisées sur les modèles juridiques et économiques en France et en Suisse (livrables 1.1 et 1.2).

Les **boucles locales d'énergie** sont encore peu développées dans la zone étudiée. Les premiers enseignements devront donc être **actualisés grâce aux observations sur les 6 sites pilotes (phase 2)** et tout au long de la **phase de réplication (phase 3)**.

Les freins et les bonnes pratiques dépendent de plusieurs facteurs :

- **Les évolutions réglementaires :**
 - En France, la réforme tarifaire S21 pourrait encourager les projets d'autoconsommation collective.
 - En Suisse, une nouvelle loi sur l'électricité renouvelable a été adoptée en 2024, avec un calendrier progressif pour sa mise en œuvre, permettant aux acteurs de s'adapter.
 - Un encadrement des prix a aussi été introduit pour la rétribution de reprise en suisse.
- **Les conditions économiques du marché de l'énergie**, qui influencent les modèles de partage, de flexibilité et de stockage.
Du fait de la surproduction électrique solaire en journée, des séquences d'écrêttement en forte augmentation, orientent l'ensemble de la filière vers les sujets de **flexi consommation** et de **stockage** de l'Energie solaire produite.
- **Le contexte géopolitique de l'énergie**, qui peut renforcer l'intérêt pour des solutions locales en cas de risque sur les approvisionnements dus aux turbulences géopolitiques.
- **La gouvernance locale**. Le déploiement d'une boucle locale nécessite **la coopération d'acteurs locaux de statuts distincts** (publics ; privés ; associatifs parfois) et de maturité différente sur la transition énergétique.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- **La tendance du marché** : ces points d'incertitude s'inscrivent cependant dans un **marché en forte croissance au moins jusqu'en 2030**.
<https://www.iea.org/energy-system/renewables/solar-pv>

1.2 Solutions d'optimisation des boucles locales sur le périmètre du projet

Le projet Boucl'Ener entend étudier plus précisément les solutions d'optimisation des boucles locales d'énergie sur le plan énergétique, économique et social.

Il s'agit notamment :

- **Sur le plan énergétique** : d'optimiser l'adéquation entre productions et consommations locales en étudiant la mise en œuvre de solutions de stockage, de flexibilité sur les consommations ou de diversification des profils de production. En effet la grande majorité des projets de boucles locales actuelles se base sur une production photovoltaïque et sur les profils de consommation existants. Or **les solutions de décalage / modulation / stockage de production peuvent permettre une optimisation de l'autoconsommation** et à ce titre améliorer les modèles économiques.
- **Sur le plan économique** : les boucles locales s'appuient sur une vente d'électricité des producteurs vers les consommateurs locaux. Cette vente peut intégrer **différents scénarios tarifaires susceptibles d'inciter le changement de comportement et améliorer l'autoconsommation**. Ils sont encore relativement peu explorés.
- **Sur le plan social** : les boucles locales peuvent permettre d'intégrer des consommateurs en précarité énergétique qui bénéficieront de tarifs préférentiels grâce à un équilibrage global de l'opération à laquelle ils participent. C'est une approche qu'il convient d'approfondir et qui donne une dimension supplémentaire aux boucles locales d'énergie.

Le présent document intègre donc aussi l'analyse des freins et bonnes pratiques liés à ces 3 axes d'optimisation.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

II. Freins au déploiement des boucles locales d'énergies

2.1 – Un cadre réglementaire encore instable

Les boucles locales d'énergie en autoconsommation collective – appelées **ACC** en France et **CEL** en Suisse – transforment profondément le rapport à la production et à la consommation d'énergie. Pour se développer, ces modèles ont besoin de règles claires et stables, capables de rassurer les consommateurs, les producteurs et les investisseurs.

Or, en France comme en Suisse, la réglementation reste encore floue et mouvante (voir livrable 1.1, PP17 et suivantes).

- **En Suisse**, les ordonnances publiées le 19 février 2025 précisent les modalités de mise en œuvre des CEL (rabais sur le tarif d'utilisation du réseau, conditions de participation, etc.). Mais l'appropriation du dispositif par les gestionnaires de réseau (GRD) reste prudente et variable selon les territoires.
- **En France**, plusieurs évolutions récentes – comme la réforme des TRVE (février 2025), l'exonération d'accise pour les petits projets ACC, ou encore la modification de l'arrêté tarifaire photovoltaïque (mars 2025) – **changent les conditions économiques des projets**. Ces ajustements fréquents traduisent une instabilité réglementaire qui freine la mise en place d'une action locale cohérente et durable en faveur de boucle locales d'énergies.

2.2 – Une offre énergétique encore intermittente

L'énergie partagée dans une communauté locale repose sur des accords de gré à gré entre producteurs et consommateurs. Ces échanges dépendent fortement des saisons et de la disponibilité réelle de l'énergie. Cela peut rendre le coût et la fiabilité de l'approvisionnement incertains, ce qui freine certains consommateurs, surtout face à **un dispositif encore jeune et perçu comme risqué**.

2.3- Des opérations complexes à gérer

La double facturation

En France comme en Suisse, les boucles locales ne couvrent pas tous les besoins énergétiques. Les consommateurs restent dépendants d'un fournisseur traditionnel ce qui entraîne une double facturation. Cette complexité peut décourager ceux qui

recherchent une solution simple, fiable et économique. Des progrès significatifs devront être fait en matière de simplification des process.

Des périmètres trop restreints

Les limites géographiques imposées (2 km en France, avec dérogations à 10 ou 20 km ; territoire communal en Suisse) peuvent freiner la mise en place de projets d'envergure.

Des usages à transformer

Participer à une boucle locale implique de modifier ses habitudes de consommation pour s'adapter aux cycles de production. Ce changement peut être difficile à accepter, surtout sans accompagnement au changement ou incitation tarifaire. C'est tout l'enjeu de la conduite du changement dans le flexi consommation.

La complexité perçue du système peut aussi donner l'impression qu'il est réservé à des experts. Pour réussir, ces projets doivent s'appuyer sur un accompagnement au changement, tant au niveau technique que comportemental et financier.

2.4 – Un engagement encore timide des acteurs publics

Les boucles locales d'énergie renouvelable sont encore peu connues des décideurs publics, alors même que leur engagement est essentiel pour crédibiliser et déployer ces projets.

En tant que **tiers de confiance**, les collectivités peuvent jouer un rôle clé dans leur structuration.

Il est donc essentiel de leur présenter ces **modèles de manière claire et accessible, pour en faire des solutions locales solides et reconnues**, écologiquement et socialement utiles .

Les **acteurs historiques de l'énergie** (gestionnaires de réseau Français et Suisses) encore peu familiers de ces boucles locales, ont encore du mal à en soutenir le déploiement, du fait des contraintes techniques et des charges financières que cela représente pour eux. **Côté suisse, la multiplicité des GRD rend l'opération encore plus complexe (ex plote OLLON)** .

En Suisse, les collectivités commencent à s'intéresser aux **communautés électriques locales (CEL)**, notamment à cause des incertitudes sur la rémunération de l'électricité injectée dans le réseau.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Elles y voient une opportunité de **valoriser l'électricité produite sur leurs propres bâtiments** et d'en bénéficier directement.

Pour certaines communes, les CEL sont perçues comme un **levier pour accélérer le développement du solaire** sur leur patrimoine public, afin de valoriser leur action, notamment du fait de la baisse de rétribution de reprise de la production.

De plus, les **CEL communales** semblent plus simples à gérer, ce qui pourrait en faire des **projets pilotes dès janvier 2026 à condition que les GRD aient la capacité de les traiter.**

En France, les **récentes évolutions tarifaires sur les petites et moyennes installations** ont orienté vers le développement des opérations d'ACC.

Deux évolutions réglementaires récentes peuvent en favoriser le développement :

- 1- L'obligation pour les communes de mettre en place des **zones d'accélération des énergies renouvelables** sur leur territoire, propice au développement de projets d'ACC multi acteurs ; ex en Haute-Savoie : <https://carto2.geode.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=c530bc0e-1e64-4d1db1ec-4e4a2c283aec>
- 2- L'émergence des schémas **directeur d'énergies renouvelables**, dispositifs de cadrage stratégique portés par les intercommunalités, complètent et précisent les intentions des PCAET. <https://agir.ademe.fr/aides-financieres/2025/mise-en-oeuvre-dun-schema-directeur-des-energies>

III – Bonnes pratiques pour développer les boucles locales d'énergie sur le territoire d'expérimentation

En miroir des freins identifiés, voici les principales bonnes pratiques soutenant le développement des boucle locales d'énergies

3.1 Choisir un porteur de projet de confiance, engagé pour l'intérêt général.

La réussite d'un projet d'autoconsommation collective repose sur la confiance. Que le porteur soit public ou privé, il doit être capable de proposer une offre claire et fiable reposant sur la bonne estimation de la **viabilité technique et économique** du projet.

La **participation active des collectivités locales renforce la crédibilité du projet**. Associées à des sociétés citoyennes locales, elles interviennent en tiers de confiance au

bénéfice d'un projet énergétique territorial garantissant une recherche d'autonomie énergétique et une maîtrise des couts.

3.2 Maîtriser le fonctionnement de la boucle

Il est **essentiel de bien gérer toutes les étapes de l'exploitation de la boucle locale d'énergie avant son déploiement** : mesure des consommations, commercialisation, facturation. Une première phase d'expérimentation reposant sur un pilote, mis en œuvre et exploité pour une approche progressive, simple et pédagogique permet d'impliquer les futurs participants. Des dispositifs de parrainage entre pairs peuvent faciliter l'appropriation du projet.

3.3 Valoriser le modèle local par une communication engagée & positive

Le projet doit **mettre en avant ses forces** : autonomie énergétique, ressource locale renouvelable et sans émission carbone.

Une étude de marché clarifiant les attentes des consommateurs, leur perception de **l'Energie renouvelable locale pourrait appuyer cette stratégie**. Elle pourrait être menée avec des partenaires comme l'Université Savoie Mont Blanc, Hepia Genève, le Syane et les SIG.

La mesure de **l'impact social et environnemental** du projet sera également une garantie de succès :

- En identifiant instantanément les KWh produits et consommés localement , dans la même boucle locale
- Le suivi et la satisfaction des consommateurs
- Les économies générées
- La valeur locale créée
- La sensibilisation des participants/clients/producteurs et le lien social régénéré

On développera une perception positive du projet et de son efficacité au service de la transition énergétique.

Cette mesure d'impact sera également utile à la qualité de la gouvernance active des boucles d'autoconsommation collective.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

3.4 Créeer & animer une gouvernance collective

Partager régulièrement des données sur la production, la consommation et les économies de CO₂ permet de créer une communauté active.

Cela favorise :

- L'amélioration continue,
- La diversification des sources d'énergie.

Exemples :

- Une plateforme numérique pour animer la communauté des consommateurs.
- Des outils de gestion et de facturation accessibles, développés avec les PMO ou GRD.
- Un "effacement" (si possible) de la double facturation/consommation.

3.5 Définir des modèles de boucles faciles à reproduire

L'objectif est d'identifier un modèle simple et robuste, facilement duplicable.

Ce modèle pourrait inclure :

- 1 gestionnaire,
- 1 ou 2 investisseurs producteurs d'ENR ,
- 3 ou 4 consommateurs types.

Avec un accompagnement adapté, ce modèle pourrait être déployé rapidement via les centrales villageoises et les communes du territoire.

Il comprendrait :



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- Un modèle économique communal clair,
 - Un logiciel de gestion fluide,
 - Un montage financier mixte (tiers-investissement),
 - Une animation collective à l'échelle du Grand Genève (France et Suisse) dans le cadre de la stratégie de transition énergétique 2050 portée par cette instance représentative, puis en France comme en suisse en fonction des opportunités identifiées.
-
- Un outil de mesure d'impact interactif, accessible en temps réel à tous les participants

IV – Projets innovants pour améliorer l'autoconsommation dans les boucles locales d'énergie :

Différentes expérimentations sur l'amélioration de l'autoconsommation collectives par :

1. **La flexibilité des consommations** : adapter la consommation à la production.
2. **Le stockage de l'énergie** : pour une utilisation différée.
3. **Les Échange ou dons d'énergie** : pour lutter contre la précarité énergétique

Sont présentées ci-dessous ; elles contribuent à l'amélioration des modèles économiques des boucles locales d'énergie.

4.1 Flexibilité des consommations

Label FlexReady

- Prépare les bâtiments tertiaires à intégrer la flexibilité énergétique.
- Répond aux obligations du **décret BACS** (automatisation des bâtiments >70 kW dès 2027).
- Définit les données à échanger via des protocoles standards.<https://www.thinksmartgrids.fr/flex-ready>



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Concours Cube Flex

- Exemple : bâtiment *Le Prisme* (Orano) a modulé **51 % de sa consommation**.
- Actions : coupure des bornes de recharge, baisse des consignes de température, anticipation du chauffage.
- [\[FICHE-Cube-Flex-2-Retour-experience-ORANO.pdf\]](#)

Solutions numériques

- **Elax Energie** : thermostats intelligents pour bailleurs sociaux.
 - Jusqu'à **120 € d'économies, 25 % de réduction de consommation**, prolongation de vie des équipements.
<https://www.elaxenergie.com/>
- **Idex** : automates pilotant la recharge des véhicules électriques selon la production solaire.
 - Coût : **2 000 à 3 000 €**.

Projet aVENir

- Étudie le pilotage des bornes de recharge (IRVE).
- Conclut à la **faisabilité de la modulation de puissance** selon les besoins du réseau.

Projet ELFE – Flexibilité citoyenne <https://www.projet-elfe.fr>

- **Objectif** : tester le pilotage local de la consommation électrique.
- **Territoires** : Redon Agglomération et Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois.
- **Porté par** : l'association *Énergies citoyennes en Pays de Vilaine*.
- **Participants** : 95 foyers + 11 bâtiments professionnels = **106 sites**.

Technologie utilisée

- Système de gestion énergétique (**EMS**).
- Météo locale de l'énergie.
- Dispositifs domotiques.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Résultats

- **157 appareils pilotés**, 19 860 kWh optimisés.
- Représente **6 % de la consommation résidentielle** d'un territoire équivalent.
- Forte adhésion citoyenne, mais flexibilité souvent portée par une seule personne par foyer.

Points clés

- Simplifier les équipements et interfaces.
- Renforcer la communication et la confiance.
- Créer un environnement favorable à l'appropriation collective.
- Pour la suite (**ELFE 2**) : envisager une **rétribution**, standardiser les outils, et améliorer le recrutement.

Compléments technologiques

Enerfox

- Outils de **monitoring énergétique** pour collectivités.
- Visualisation du **surplus d'énergie prévu sur 48h**.

Agregio Solutions (EDF)

- Flexibilité via :
 - **Effacement de consommation** (modulation ou interruption).
 - **Interruption de production** en cas de surplus.
 - **Stockage** valorisé par disponibilité ou activation.
- Secteurs ciblés : métallurgie, plasturgie, papeterie, froid industriel.

Points clés

- La **motivation citoyenne** est plus efficace que les incitations financières.
- Les leviers d'adhésion :
 - **Simplicité d'usage**.
 - **Utilité perçue**.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- **Influence sociale.**
- **Confiance envers les porteurs du projet.**

4.2 Stockage de l'énergie solaire : pour délivrer de l'énergie en différé

SIREA – Autoconsommation locale et stockage hybride (Castres)

<https://www.sireagroup.com/project/station-verte/>

- **Installation** : 48 kWc de solaire + 161 kWh de stockage.
- **Stockage** :
 - Batteries de seconde vie (SNAM) : 36 kWh.
 - Batteries nickel-cadmium récupérées : 65 kWh.
 - Test d'un système **hydrogène** (pile à combustible 60 kWh) – non rentable à ce jour.
- **Pilotage intelligent** : bornes de recharge, climatisation.
- **Taux de couverture** : 60 % de la consommation du site.
- **Extension** : test sur deux autres sites (SNAM et Savelec).
- **Objectif** : industrialiser le modèle pour faciliter son déploiement.

Les Ombrières de La Glèbe – Boucle ACC citoyenne (Aveyron)

- **Porté par** : EnerCOA, MECOJIT, Enercoop Midi-Pyrénées.
- **Installation** : 2 300 kWc sur 16 000 m² d'ombrières.
- **Production** : 2 700 MWh/an, **98 % consommés localement**.
- **Gouvernance** : SAS de projet avec capital partagé entre acteurs publics et citoyens.
- **Tarifs** : contrats de 3 à 10 ans, entre 140,5 et 160,5 €/MWh.
- **Méthode de répartition** : équitable ("méthode du gâteau") favorisant les petits consommateurs.
- **Particularité** : plus grande boucle ACC citoyenne de France, **fort potentiel de réPLICATION**.

<https://www.ouestaveyron.fr/actualite/ombrieres-de-la-glebe-le-plus-grand-projet-citoyen-dautoconsommation-collective-de-france>

RESPONSE – Quartier intelligent à Dijon

- **Objectif** : réduire de 75 % les émissions de CO₂.
- **Installation** : 4 500 panneaux solaires (2 MWc) sur 24 bâtiments.
- **Autoconsommation collective** : couvre **120 % des besoins** des deux îlots.
- **Stockage** : batteries + stockage thermique.
- **Répartition** : via compteurs Linky, distribution équitable.
- **Flexibilité** : pilotage intelligent des usages, rénovation thermique, gestion fine des flux.
- **Statut** : plus grande ACC urbaine de France, démonstrateur européen.

Cette opération constitue la plus grande autoconsommation collective de France. Elle met en œuvre des dispositions particulièrement efficaces en matière de flexibilité de la consommation et de stockage de l'énergie :

- **EDF / EIFER (European Institute for Energy Research)** : Coordinateur du projet RESPONSE, EIFER est un centre de recherche fondé par EDF et l'Université de Karlsruhe. Il joue un rôle central dans la conception et la mise en œuvre des systèmes de **stockage énergétique, stockage thermique, et autoconsommation collective**. [\[www.dijoncapitale.fr\]](http://www.dijoncapitale.fr)
- **Dijon Métropole** Partenaire phare du projet, elle pilote l'expérimentation incluant des solutions de **stockage local** pour équilibrer la production renouvelable et la consommation. [\[www.dijoncapitale.fr\]](http://www.dijoncapitale.fr)

<https://h2020response.eu>

Evolium les batteries de seconde vie

a) Fonctionnement technique des batteries Evolium

Evolium conçoit des batteries **de seconde vie** à partir de cellules lithium-ion récupérées sur des trottinettes et vélos électriques. Le processus technique repose sur plusieurs étapes :

1. **Collecte** : Récupération de batteries usagées auprès de partenaires.
2. **Démontage et tri** : Les batteries sont démontées cellule par cellule. Chaque cellule est testée pour vérifier sa capacité restante.
3. **Reconditionnement** : Les cellules encore performantes sont intégrées dans des modules **modulaires et réparables**, conçus pour être facilement maintenus.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

4. **Surveillance** : Les batteries sont **monitorées en temps réel**. Si un module perd en performance, il peut être remplacé sans changer l'ensemble de la batterie.

b) Modèle économique d'Evolium

L'entreprise adopte un modèle basé sur l'**économie circulaire** et la **garantie de performance** :

- **Abonnement mensuel** : Le client paie un abonnement qui garantit une capacité constante de la batterie, même après plusieurs années.
- **Coût réduit** : Le prix d'entrée est bien inférieur à celui des batteries neuves, grâce au réemploi des cellules.
- **Durabilité** : Les batteries sont conçues pour durer, être réparées et évoluer avec les besoins.
- **Usage ciblé** : Les batteries de seconde vie sont utilisées pour des applications stationnaires comme le stockage solaire, là où les exigences de densité sont moins élevées que pour la mobilité

<https://www.evolium.ch/>

4.3 luttes contre la précarité énergétique ; partage de l'énergie

SunForAll : Énergies renouvelables au service de la solidarité

<https://www.coeurdesavoie.fr/12436-sun4all.htm>

Sun4All est un projet européen qui a pour objectif de faire bénéficier de l'énergie solaire aux ménages en précarité énergétique. Ce projet a été développé sur 4 territoires d'expérimentation : Rome, Barcelone, Almada (au Portugal) et **Cœur de Savoie**. Ce dernier REX est présenté ci-dessous.

Son Objectif : Réduire la précarité énergétique grâce à des boucles d'autoconsommation collective (ACC) basées sur le solaire et l'hydroélectricité.

Boucles d'autoconsommation

- **Boucle principale** : ombrière solaire (500 kWc) + centrale hydro (2 MW, 7 GWh/an).
 - 17 participants, 330 points de livraison.
 - Consommation : 2 GWh/an → fort taux d'autoproduction.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- Gouvernance simple via une association sans flux financiers.

- **Autres boucles :**

- 100 kWc (29 participants).
- 36 kWc (2 participants).
- Une quatrième en préparation avec 16 GWh hydro.

Actions sociales

- Une boucle de 36 kWc fournit **gratuitement de l'électricité** à 37 locataires.
 - Économies : **13 €/mois par ménage**.
 - Taux d'autoconsommation : **64 %**.
 - Communication directe plus efficace que le bouche-à-oreille.
- Une ombrière génère **11 k€/an**, dont **5 k€/an fléchés vers** :
 - Rénovation énergétique.
 - Aides financières.
 - Accompagnement personnalisé.
 - **50 ménages bénéficiaires**.

Organisation

- Modèle **autofinancé**, peu chronophage une fois lancé.
- Animation forte au démarrage : réunions, ateliers, stands.
- Relations fluides avec Enedis, plus complexes avec bailleurs et fournisseurs.

Déploiement territorial

- Solarisation de **64 bâtiments communaux**.
- Montmélian a créé sa propre boucle ACC.
- Une centrale au sol de **5 MWc** en projet, avec **capital citoyen** (5 %).

<https://www.coeurdesavoie.fr/12436-sun4all.htm>

Résidence Arc-en-Ciel (Étaples-sur-mer). Un bailleur social s'engage dans l'autoconsommation collective

Porteur : HABITAT Hauts-de-France

Objectif

Associer réhabilitation énergétique et production d'énergie renouvelable pour réduire les charges des locataires.

Installation photovoltaïque

- **Surface installée :** 2 000 m² de panneaux solaires
- **Production annuelle :** 390 000 kWh
- **Utilisation :**
 - En priorité pour les **parties communes**
 - Puis **gratuitement redistribuée** aux **192 locataires participants** (sur 229)

Cadre légal

- **Base juridique :** Loi n° 2017-227 du 24 février 2017 sur l'autoconsommation collective
- **Spécificité bailleurs sociaux :** Article L315-2-1 du Code de l'Énergie → simplification réglementaire
- **Répartition de l'énergie :** assurée par les compteurs **Linky** via Enedis

Économies pour les locataires

- **Nombre de participants :** 192
- **Économies annuelles estimées :** entre **90 € et 300 €** selon la typologie des logements (T1 à T5)

Coûts du projet

- **Réhabilitation énergétique globale :** 13 656 470 €
- **Part photovoltaïque (200 logements) :** 943 000 €

AMEP : un modèle de don d'énergie territorialisé

Inspirées des AMAP agricoles, les **AMEP** permettent à des **producteurs d'énergie renouvelable** de partager leur **surplus de production** avec des **consommateurs proches** (dans un rayon de 2 km, ou jusqu'à 20 km avec dérogation préfectorale).

Une première AMEP dans le Genevois Français : chablais Insertion

- **Depuis avril 2025**, Chablais Insertion reçoit gratuitement le surplus d'un voisin équipé en photovoltaïque.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- **Résultat** : 2 038 kWh donnés, soit **38 % de la consommation annuelle** de la structure.
- **Avantage fiscal** : le donateur bénéficie d'une **déduction fiscale de 66 %**, comme pour un don financier.

Impacts sociaux et énergétiques

- **Réduction de la facture énergétique** : de 5 600 € à 2 700 €/an grâce au don + travaux financés à 50 % par la Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.
- **Modèle duplicable** : plus de 20 AMEP existent déjà en France.
- **Effet levier** : sensibilisation des élus et création de lien social local.

V. Annexe

Enquête sur les sites repérés ;

Doubs

<https://hebdo25.net/doubs-lenergie-solaire-brille-dans-le-doubs/>

Jura

<https://www.ecla-jura.fr/environnement/centrale-solaire-citoyenne-leclatante/>

<https://www.hautjura.centralesvillageoises.fr/>

Ain

<https://www.plainedenergie.centralesvillageoises.fr/>

Haute Savoie

Citoyenergie <https://www.citoyenergie.org/>

Syane <https://syane.fr/2023/02/23/la-premiere-installation-dautoconsommation-collective-de-haute-savoie/>

Savoie

<https://www.chambery-grandlac.fr/une-centrale-solaire-photovoltaïque-en-autoconsommation-pour-le-pôle-entrepreneuriat-de-savoie-technolac/>

Com com coeur de savoie



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France - Suisse



Kanton Bern
Canton de Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

<https://www.coeurdesavoie.fr/23249-autoconsommation-sur-les-batiments-communautaires.htm>

<https://www.solaret.centralsvillageoises.fr/>